



# Informations communales

## Novembre 2025

### Informations des sociétés

- ⇒ Le concert de l'Avent de la fanfare l'Ancienne dirigée par Mme Claudette Theurillat, accompagnée de la chorale Méli-mélodies, dirigée par M. Rodrigo Carneiro accompagné au piano par Mme Isabelle Kummer, se déroulera le dimanche **30 novembre 2025** à l'église de Cornol à **17h00**. Entrée libre, vin et thé chauds à la sortie. Collecte en faveur d'associations caritatives.
- ⇒ Le match aux cartes par équipes du FC Ajoie-Monterri « section juniors » se déroulera le **samedi 13 décembre 2025 à 16h00** à la halle de gymnastique de Cornol. CHF 35.00 avec repas (fondue au fromage). Inscriptions au 079 705 40 62 jusqu'au lundi 8 décembre.
- ⇒ Le Marché de Noël de la Ferme du Pécal se déroulera le **samedi 13 décembre de 14h00 à 20h00** et le **dimanche 14 décembre de 10h00 à 17h00**. Plusieurs animations auront lieu tout le week-end. Toutes les informations sont disponibles en annexe du présent document et sur le site internet de la commune sous l'onglet « événements ».

### St-Nicolas

Le **samedi 6 décembre 2025 à 17h00**, St-Nicolas et Père Fouettard attendront les enfants à la halle de gymnastique pour une distribution de petits paquets. A cette occasion, nous donnons rendez-vous à toutes les familles du village pour fraterniser, grignoter quelques friandises, boire un vin chaud ou un thé et écouter les contes de Noël à **17h30**. Venez nombreux.



### Téléthon

Les sapeurs-pompiers du SIS Mont-Terri proposent, dans le cadre de l'action du Téléthon, la soupe aux pois ainsi que la vente des peluches. Ils seront présents le **samedi 6 décembre prochain dès 11h30** au croisement de la Route des Fontaines et la Route de la Baroche, à proximité de la boucherie. Vous aurez la possibilité de venir déguster une soupe sur place ou de la prendre à l'emporter (n'oubliez pas votre récipient). Merci d'avance de votre solidarité.

### Calendrier de l'Avent géant

Un grand merci à Mme Noémie Kobel pour l'organisation de la 2ème édition du calendrier de l'Avent géant à Cornol. Un merci également à tous les participants dont vous trouverez la liste en annexe. Nous espérons que cet événement soit un succès et que vous serez nombreux à vous déplacer pour admirer les décorations à travers le village durant cette jolie période qui précède les fêtes de Noël.

### Subvention communale pour la caisse maladie des enfants

Afin de bénéficier de la subvention communale de CHF 20.00 maximum par mois et par enfant (de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire, 16 ans révolu), les parents sont priés de fournir :

- 1 copie de la police d'assurance 2025 ;
- 1 copie de l'octroi du subside cantonal 2025 ;
- la preuve des 3 derniers paiements des primes 2025 de l'enfant ;
- numéro IBAN pour le remboursement qui s'effectuera uniquement par virement bancaire.

Les documents sont à transmettre au bureau communal avec le formulaire de demande ci-joint (1 par enfant) jusqu'au 11 janvier 2026 au plus tard.

Le formulaire est à disposition sur le site internet de la commune et au bureau communal.

Nous vous rendons attentifs au fait que la subvention communale est versée indépendamment du revenu imposable des parents.



### maplace.ch

Maplace.ch est une plateforme d'offres en ligne pour les personnes en situation de handicap. Sur ce site internet, vous trouvez toutes les offres actuelles dans les domaines du logement, du travail et des structures de jour pour les adultes au bénéfice d'une rente AI.

La plateforme est soutenue et financée par le Service de l'action sociale du canton du Jura qui est responsable du dispositif et des institutions. Le site internet est gratuit pour les prestataires ainsi que pour les utilisateur-trice-s et sans publicité. Il est simple d'utilisation et accessible à toutes et tous :

<https://maplace.ch>

## Assemblée communale ordinaire

Une assemblée communale ordinaire aura lieu le **jeudi 11 décembre 2025 à 20h15**  
à la halle de gymnastique.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 mai 2025.
2. Statuer sur l'octroi du droit de cité communal de Mme Fatiha SALHI.
3. Ouverture de la crèche « La Cornoline » :
  - a) Discuter et voter l'achat de l'ancien magasin d'alimentation au prix de CHF 210'000.00 en vue de l'ouverture de la crèche « La Cornoline ». Donner compétence au Conseil communal pour signer les actes y relatifs, pour contracter un emprunt et le consolider.
  - b) Discuter et voter un crédit de CHF 375'000.00 en vue de l'ouverture de la crèche « La Cornoline », sous déduction de subventions et de dons éventuels à recevoir. Donner compétence au Conseil communal pour contracter un emprunt et le consolider.
4. Discuter et voter un crédit de CHF 2'900'000.00 en vue de l'agrandissement de l'école primaire, sous déduction de subventions et de dons éventuels à recevoir. Donner compétence au Conseil communal pour contracter un emprunt et le consolider.
5. Discuter et voter un crédit de CHF 21'000.00 en vue de l'arborisation et de la végétalisation du cimetière. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et le cas échéant, consolider l'emprunt.
6. Discuter et voter un crédit de CHF 45'000.00 en vue du remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée de la façade SUD du bâtiment communal. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et le cas échéant, consolider l'emprunt.
7. Discuter et approuver la quotité d'impôt, les taxes communales et voter le budget 2026.
8. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que le budget de fonctionnement (qui se trouve en annexe) sont consultables sur le site internet [www.cornol.ch](http://www.cornol.ch) ou sur demande à l'administration communale.

Les demandes de compléments ou de rectifications du procès-verbal peuvent être adressées, par écrit, au secrétariat communal, au plus tard jusqu'à la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera servi aux participants.

## Action 2xNoël

Ouverture des inscriptions.

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandise aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2026, comme lors des 3 dernières éditions, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Nous prévoyons actuellement la possibilité de retrait des colis pour le secteur des Franches-Montagnes et de Moutier.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ?

Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032 465 84 06 ou à [actionsociale@croix-rouge-jura.ch](mailto:actionsociale@croix-rouge-jura.ch).

Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

En savoir plus sur cette action? visitez le site internet :  
<https://www.croix-rouge-jura.ch/une-action-plus-necessaire-que-jamais>



## Place de jeux

Comme vous l'avez déjà très certainement remarqué, l'aménagement de la nouvelle place de jeux arrive à son terme. Toutefois, les travaux d'installation et de paysagisme ont débuté plus tard que prévu. Afin de laisser le gazon se développer correctement, nous ne pourrions malheureusement pas ouvrir la place de jeux avant le printemps prochain. Nous sommes vraiment désolés pour ce contre-temps indépendant de notre volonté.



## « Emotions en Rose »

Le 19 octobre de chaque année, est célébrée la Journée internationale du cancer du sein. Cette journée a été instituée par l'Organisation mondiale de la Santé et est célébrée tout au long du mois d'octobre, pour sensibiliser la population à la maladie et promouvoir l'accès à un diagnostic, un dépistage et un traitement rapide et efficace.

Avec son projet 2025-2026 « Emotions en Rose », Soroptimist International Union Suisse ainsi que ses 62 Clubs, souhaitent non seulement informer le public sur le diagnostic précoce, mais aussi souligner l'importance du dépistage par mammographie pour toutes les femmes en Suisse et promouvoir l'accès **gratuit** au diagnostic, aux examens de contrôle et aux traitements, en particulier pour la population la plus touchées par la maladie. En Suisse chaque année une femme sur huit reçoit ce terrible diagnostic !

La présence d'un banc rose dans chaque commune pourrait devenir une invitation à s'asseoir et à réfléchir, à s'informer et à trouver des orientations sur les structures professionnelles autour du lieu où l'on vit. Pour cette raison, il y aura sur chaque banc rose une petite plaque Soroptimist International Union Suisse ou Club local, avec le code QR, contenant les informations appropriées.

Le Conseil communal a décidé de participer à cette action en mettant à disposition un banc qui se trouve sur la petite place le long de la Route de Saint-Gilles et à proximité du Chemin de la Doux. Soroptimist-Jura-Région se chargera de faire les travaux de peinture ces prochains temps.

## Adaptations des taxes 2026 - SIDP

Les taxes au sac et au poids vont augmenter en 2026 dans le district de Porrentruy. Cette hausse des coûts a été décidée et acceptée par le Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy. Le Conseil communal n'a aucun pouvoir sur ce point. Voici les adaptations des taxes :

| Taxe au sac (TVA incluse)        | actuel     | nouveau prix dès le 01.01.2026 |
|----------------------------------|------------|--------------------------------|
| • Rouleau de 10 sacs de 17 l     | CHF 12.05  | CHF 13.70                      |
| • Rouleau de 10 sacs de 35 l     | CHF 23.60  | CHF 26.35                      |
| • Rouleau de 10 sacs de 60 l     | CHF 42.15  | CHF 47.15                      |
| • Rouleau de 5 sacs de 110 l     | CHF 39.85  | CHF 44.60                      |
| Taxe au poids (prix hors TVA)    | actuel     | nouveau prix dès le 01.01.2026 |
| • Levée du conteneur 800 l       | CHF 2.00   | CHF 14.40                      |
| • Levée molok privé 5000 l       | CHF 13.00  | CHF 37.10                      |
| • Tarif à la tonne               | CHF 437.00 | CHF 300.00                     |
| • Forfait pour installation puce | CHF 150.00 | CHF 150.00                     |
| • Facturation annuelle minimale  | CHF 300.00 | CHF 300.00                     |
| • Sac de propreté pour molok     | CHF 11.00  | CHF 11.00                      |
| • Changement sac de propreté     | CHF 30.00  | CHF 30.00                      |



## Commande de bois 2026

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de stère(s) quartier en forêt à **CHF 90.00** désiré : \_\_\_\_\_

Remarque : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_



## Vente de bois

### Sarclages

Comme par le passé, il existera encore la possibilité de façonner son propre bois de feu. La demande en bois de feu sera prise en considération dans la mesure du possible, sans toutefois pouvoir garantir les quantités.

- Sarclage : **CHF 20.00 / stère** (sous réserve des quantités disponibles)

**Pour tous renseignements et réservation, veuillez prendre directement contact avec le garde-forestier, M. Dominique Wahl au 079 277 01 14, jusqu'au 9 janvier 2026.**

Le garde forestier fera de son mieux, au vu de la situation, pour la distribution des lots de bois sans pouvoir garantir l'assortiment, la qualité, la quantité et le délai. Merci de votre compréhension.

### Stères

Les amateurs de stères de bois pour 2026 sont priés de passer commande par email à [info@cornol.ch](mailto:info@cornol.ch) ou au moyen du bulletin ci-dessus et de le remettre à l'administration communale, **jusqu'au 9 janvier 2026**. Les stères seront à disposition, dans le courant du printemps 2026.

- Hêtre quartier en fagots: **CHF 90.00 / stère** en forêt

